

Réf: Dossier N° 129772

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CLINIQUE MEDICALE SYNOVIE » en abrégé « CMS »

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO NDOTRE
MARCHE GOURO, ABBE-BROUKOI II, Lot 1321, Ilot 132

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/05/2022, et enregistrés au CEPICI le 29/07/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CLINIQUE MEDICALE SYNOVIE » en abrégé « CMS »

Objet :

- L'exploitation d'une clinique médicale
- La médecine générale
- La chirurgie
- Toutes analyses biologiques
- L'échographie et l'ECG
- La gynécologie
- La pédiatrie
- L'exploitation d'une pharmacie interne
- La cardiologie
- Diverses prestations et services médicaux
- La représentation d'entreprises ou de sociétés commerciales.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO NDOTRE MARCHE GOURO, ABBE-BROUKOI II, Lot 1321, Ilot 132

Dirigeant(s) : M ASSAMOI BOITRIN PASCAL (COGÉRANT), M ASSAMOI KAKOUBLIN YVES EMMANUEL (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-04348 du 04/08/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°34754/GTCA/RC/2022 du 04/08/2022

